



Conclusion

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) vise à évaluer dans quelle mesure les élèves de 15 ans qui approchent de la fin de leur scolarité obligatoire ont acquis les savoirs et les savoir-faire nécessaires pour participer pleinement à la société. Cette enquête triennale porte essentiellement sur la performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences.

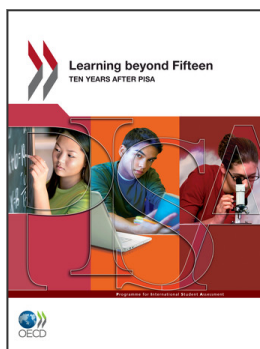
Le Canada a ajouté un élément dynamique au bilan dressé par PISA. Pendant une période de dix ans, l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) a permis de suivre l'évolution des élèves évalués dans le cadre de l'étude PISA en 2000. Tous les deux ans, les responsables de l'EJET ont recueilli des données sur les parcours scolaire et professionnel de ces élèves. En 2009, le Canada a enrichi cette base de données en réévaluant les compétences de ces élèves, cette fois-ci en se concentrant essentiellement sur les compétences en compréhension de l'écrit.

Ces travaux ont permis de constituer une précieuse source d'informations visant à appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes au Canada et dans d'autres pays ayant participé à l'enquête PISA. Puisque l'on sait qu'un niveau de compétences élevé favorise la prospérité économique et sociale, il semble de plus en plus important de comprendre de quelle façon les élèves développent leurs compétences au fil du temps.

Les données recueillies par le Canada révèlent la nature dynamique du processus d'apprentissage pendant la période cruciale comprise entre 15 et 24 ans. Le développement des compétences en compréhension de l'écrit durant cette période est sensiblement lié à l'acquisition de compétences plus tôt dans la vie ; et les compétences en compréhension de l'écrit à 24 ans correspondent généralement à celles que ces mêmes personnes avaient à 15 ans. Bon nombre des écarts de performance observés à l'âge de 15 ans sont toujours présents à 24 ans. La seule exception à cette règle concerne les élèves nés à l'étranger qui, à 24 ans, ont obtenu d'aussi bons scores que les élèves nés au Canada, alors qu'ils avaient obtenu des résultats plus faibles que ces derniers à l'âge de 15 ans. En effet, les élèves qui ont un faible niveau de compétences en compréhension de l'écrit à l'âge de 15 ans ne vont pas nécessairement conserver ce même désavantage toute leur vie ; ainsi, après la scolarité obligatoire, ces jeunes ont de nombreuses possibilités de développer et d'améliorer leurs compétences en compréhension de l'écrit, notamment pendant la période de transition vers des études de niveau supérieur ou le marché du travail.

Le niveau de formation est étroitement lié à l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit entre 15 et 24 ans, même lorsque l'on tient compte du niveau initial de compétences et d'une foule d'autres facteurs. Le rôle important que jouent les études dans l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit n'est pas surprenant ; en effet, cette constatation appuie le besoin de systèmes d'éducation plus souples. Les possibilités de « seconde chance » sont essentielles ; elles permettent d'aider ceux dont le niveau de compétences est faible à la fin de leur scolarité obligatoire à réussir plus tard dans la vie.

Parmi les autres facteurs fortement liés à l'amélioration des compétences, mentionnons la manière dont les élèves utilisent leurs compétences, et la mesure dans laquelle ces élèves sentent qu'ils ont le contrôle sur leurs possibilités d'avenir. La transition vers l'âge adulte sous-entend généralement le passage de l'environnement contrôlé et relativement passif des établissements d'enseignement fréquentés durant les années de scolarité obligatoire au milieu d'apprentissage diversifié et complexe, faisant appel à l'autonomie, des établissements d'enseignement post-secondaire et du marché du travail. Les élèves de 15 ans qui ont déclaré avoir un sentiment de maîtrise sur leur vie ont enregistré une amélioration plus importante de leurs compétences en compréhension de l'écrit à l'âge de 24 ans que les élèves qui, à 15 ans, affichaient une attitude plus passive et fataliste face à l'apprentissage.



Extrait de :
Learning beyond Fifteen
Ten Years after PISA

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264172104-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Conclusion », dans *Learning beyond Fifteen : Ten Years after PISA*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264176980-9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.